

n°1
Eté 2008

Commune de Macau
Magazine d'information trimestriel

Municipal'infos



Mairie de Macau
1, place de la République 33460 MACAU
Tél. : 05 57 88 42 11 - Fax : 05 57 88 07 55

EDITO



3 Questions à...

Chrystel Colmont-Digneau,
Maire de Macau

Les élections municipales de mars 2008 ont été difficiles... Trois mois après votre prise de fonction que retenez-vous de ce scrutin ?
Tout d'abord, je tiens à remercier les Macaudais qui nous ont fait confiance lors du scrutin du 9 mars 2008. Le score - sans appel - que nous avons obtenu nous engage très fortement vis à vis de chacun d'entre eux. Il témoigne aussi du travail accompli par notre équipe tout au long de la campagne. C'est donc un encouragement formidable pour l'avenir.

Pourquoi avoir mis en place un nouveau magazine municipal ?
Avec mon équipe, nous nous sommes engagés à travailler en toute transparence, grâce à un dialogue permanent avec les Macaudais. Ce nouveau magazine matérialise cette volonté. Nous avons voulu en faire un outil moderne et dynamique mais nous avons surtout souhaité qu'il soit le reflet de notre façon de travailler, basée sur la communication, la proximité et la sincérité.

Quel mot résume le mieux vos 100 premiers jours de mandat ?
Le travail... J'ai été élue Maire de Macau en mars dernier. Depuis, nous avons travaillé d'arrache-pied. Chaque conseiller municipal a un cahier des charges très précis de ce qui doit être mené prioritairement. Le mode de fonctionnement de notre équipe est collégial même si chacun est en responsabilité des dossiers qui le concernent. Éducation, aménagement du bourg, équipements sportifs, urbanisme, environnement, voiries : les sujets prioritaires sont nombreux. Le but est de ne pas perdre de temps : Macau ne peut plus se permettre d'attendre.

C'est du propre !

Aux beaux jours, il est tentant de faire quelques travaux de jardinage. Cependant, un petit rappel s'impose : **du 15 mars au 30 avril et du 1er juillet au 30 septembre**, il est interdit d'incinérer des déchets verts à son domicile. Le reste de l'année, une demande écrite doit être formulée en mairie. Pour des raisons de respect du voisinage et de l'environnement, il est également interdit de brûler du plastique ou tout autre matériau émettant des fumées toxiques.

Une solution pratique, propre et économique pour se débarrasser des encombrants ? Les déchetteries d'Arsac et de Cussac Fort Médoc qui recueilleront gravats, ferrailles, verre, huile de vidange…

Horaires d'ouverture

Arsac : Du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h - Dimanche : 8h-12h

Cussac Fort Médoc : Du lundi au vendredi : 14h-19h

Samedi : 8h-12h / 14h-19h - Dimanche : 8h-12h

Fermeture à 17h du 1er octobre au 31 mars.

Pensez au tri sélectif…
Le ramassage du tri sélectif a lieu chaque mardi.
Veillez à utiliser les poches jaunes !



Le plus de la Carte +



Mise en place en juin dernier, la Carte + permet l'accès à des services tels que la cantine et l'accueil périscolaire. Afin de protéger ce « pass », la ville de Macau offre à tous les enfants un étui adapté. Pour rendre ce dispositif encore plus ludique, la mairie a organisé un concours de dessin destiné à illustrer le porte-carte. Désormais, grâce aux enfants de la classe de CE1 de l'école élémentaire, la Carte + prend un petit air coloré et poétique…

CCAS : un projet d'accompagnement des personnes à mobilité réduite

Le CCAS de Macau met en place une offre de service de transport et d'accompagnement pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour faire leurs courses dans le centre du village. L'association Liberté Services a ainsi été retenue pour effectuer les déplacements : elle viendra chercher la personne à domicile, l'accompagnera dans les lieux choisis (magasins, poste, pharmacie…) avant de la raccompagner à son domicile. Le CCAS prendra en charge le coût de ce service, une participation financière - inférieure à 5 € - sera néanmoins demandée aux usagers. De plus, le CCAS informe les retraités que des chèques Domicile Liberté sont proposés par certaines caisses de retraites afin de permettre aux personnes de se déplacer hors de la commune. Ces chèques sont acceptés par l'association Liberté Services.

Renseignements :

Marie-Christine CORBINEAU au 05.57.88.60.90



Education

La rentrée, ça se prépare !

Difficile de penser à la rentrée au cœur de ses vacances… C'est pourtant le moment d'anticiper les inscriptions scolaires ! La rentrée en maternelle concerne les enfants qui atteindront l'âge de 3 ans au plus tard le 31 décembre 2008. Pour les enfants de 2 ans et demi, une pré inscription est envisageable en fonction des places disponibles. Les inscriptions se font auprès de la mairie sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent, d'un certificat d'aptitude à la vie scolaire (pour les maternelles) et d'un carnet de santé ou de tout autre certificat médical attestant de la mise à jour des vaccins obligatoires (pour les primaires). Pour tout enfant scolarisé précédemment dans une autre école, un certificat de radiation délivré par l'établissement d'origine est demandé.

Rappel des horaires de la mairie
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-12h (samedi fermé en juillet et août)



Une retraite bien méritée…

Le 4 juillet, la mairie de Macau a organisé un pot de départ en l'honneur de M. Claude Rivaud, membre des services techniques de la ville depuis 25 ans. Le 23 mai dernier, c'est M. Eusébio Miguélez - surnommé "Mickey" - qui prenait sa retraite après une quinzaine d'années passées au sein du stade municipal. Les projets de ces jeunes retraités : escapades en camping-car pour l'un et engagements associatifs pour l'autre.



Une ouverture sur la Garonne

2 questions à...



Chrystel Colmont-Digneau, Maire de Macau

Quel va être l'impact de ce nouvel aménagement de la digue ?

Notre défi est à la fois écologique, économique et touristique. L'idée est de faire revivre ce bras de Garonne en facilitant l'accès aux bateaux mais aussi en respectant le rythme et le parcours de migration des espèces marines. Ce projet est l'aboutissement d'années de recherches techniques et biologiques.

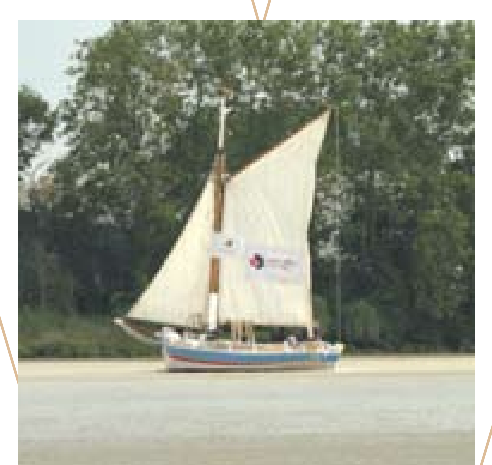
En quoi ce projet s'inscrit dans le long terme ?

Cela faisait près de 30 ans que le port de Macau souffrait de son enclavement. Cette restructuration est donc historique. C'est un excellent point de départ pour redynamiser ce lieu important de la vie locale. Nous pourrons désormais envisager un projet d'aménagement d'une halte nautique au port.

Repère

Financé à hauteur de 80% par les organismes partenaires, le coût total des travaux de la digue s'élève à 295 531,60 € TTC.

Construite en 1862, la digue reliant les berges de Macau à la pointe de Cazeau a provoqué une modification de l'écosystème local. En 1997, une première ouverture a donc été percée pour tenter de rétablir l'équilibre marin. Dix ans plus tard, la brèche a subit de nouvelles modifications. Désormais plus grande et mieux orientée, elle permet de faciliter le passage des poissons migrateurs - notamment des aloses et des lamproies - mais aussi d'optimiser l'accueil des bateaux voyageurs et de dynamiser le site. Le 12 juillet dernier, les Macaudais se sont ainsi rassemblés pour inaugurer ces travaux. Au programme : vin d'honneur et baptême de la digue en gabare.



Inauguration en présence de madame le Maire, madame la Députée, monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde et monsieur le Président du Pays Médoc



Avec la participation de M. Philippe Madrelle (Sénateur de la Gironde, Président du Conseil Général de la Gironde et Président du SMIDDEST), Mme Chrystel Colmont-Digneau (Maire de Macau), M. Alain Rousset (Député de la Gironde et Président du Conseil Régional d'Aquitaine), Mme Pascale Got (Députée du Médoc), M. Francis Iddrac (Préfet de la région Aquitaine et de la Gironde), M. Philippe Deiss (Directeur du Port Autonome de Bordeaux) et M. Vincent Frey (Directeur Général de l'agence de l'eau Adour Garonne).

Le point sur les travaux de la ville

L'avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Début juillet, les services de la voirie ont achevé les travaux de l'avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Prochain projet sur la liste ? Le relooking de la place Cariben. Goudronnage, marquage des places de parking, réaménagement : le début des travaux est prévu pour la rentrée de septembre. Suivront ensuite le marquage au sol des routes d'Arsac et une étude d'aménagement du chemin du Mahoura. Cet été, Macau teste également une nouvelle balayeuse automatique… Du côté de l'assainissement, un contrat a été passé avec la société Sanitra pour assurer l'entretien régulier du réseau d'eaux pluviales.





Votre nouveau Co

Depuis mars dernier, une nouvelle équipe est à la tête du conseil municipal. Qui est qui ? Qui fait quoi ? Présentation de vos élus.



Chrystel COLMONT-DIGNEAU
Maire de Macau, 38 ans, chargée de mission au Conseil Général de la Gironde



Pierre CABANY
1er adjoint au Maire délégué à la gestion administrative et financière, 56 ans, assistant logistique



Corine CAPITAINE
2ème adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse, 37 ans, responsable commerciale



Sylvain LALANNE
3ème adjoint au Maire délégué aux associations, à la citoyenneté et au développement économique et culturel, 37 ans, technicien



Agnès REYNAUD
4ème adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme, 48 ans, secrétaire d'administration



Guy SALINAS
5ème adjoint au Maire délégué à la gestion, l'aménagement et le développement du patrimoine communal, à la voirie et à la sécurité, 48 ans, chef de gare



Anne SAVIN DE LARCLAUSE
6ème adjointe au Maire déléguée à l'action sociale, 56 ans, formatrice



Vincent JAUBERT
Conseiller Municipal délégué au développement durable et à l'environnement, 39 ans, agent technique



Stéphane LE GALL
Conseiller Municipal délégué à la communication et aux techniques informatiques de communication, 36 ans, agent SNCF



Marie-Claudette DARASPE
Conseillère Municipale, 57 ans, collaborateur artisan



Eric DELIAUNE
Conseiller Municipal, 40 ans, chef d'entreprise



Jean-Michel DURAU
Conseiller Municipal, 49 ans, cuisinier



Céline LABRUE
Conseillère Municipale, 31 ans, assistante en ressources humaines



Isabelle LAFEUILLADE
Conseillère Municipale, 45 ans, assistante maternelle agréée



Jean-Michel LARRIEU
Conseiller Municipal, 46 ans, ingénieur

nseil municipal



Philippe MARQUIS-MARCELLIN
Conseiller Municipal, 39 ans, professeur d'éducation physique et sportive



Christiane MONGE
Conseillère Municipale, 79 ans, retraitée



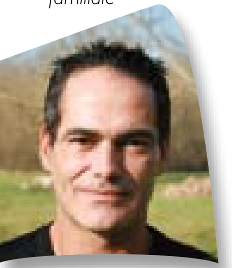
Christine NADALIÉ
Conseillère Municipale, 44 ans, viticultrice/œnologue



Christophe NGUYEN
Conseiller Municipal, 37 ans, conseiller en économie sociale et familiale

Carole OLLIVIER
Conseillère Municipale, 37 ans, juriste

Josette PRADERE
Conseillère Municipale, 67 ans, retraitée



Franck RAUZET
Conseiller Municipal, 43 ans, steward



Carym SALMI
Conseiller Municipal, 33 ans, pompier en entreprise

Le conseil municipal : mode d'emploi

Lors du conseil municipal, les élus sont officiellement invités à délibérer sur les affaires de la commune. Les projets - répartis en commissions thématiques - sont alors votés, reportés ou exclus. Directement concernés par l'actualité municipale, les habitants de Macau peuvent assister librement aux séances.

Les commissions

- Finances communales
- Ressources Humaines
- Education, enfance et jeunesse
- Associations, citoyenneté, développement économique et culturel
- Urbanisme
- Gestion, aménagement et développement du patrimoine communal, voirie, sécurité
- Action sociale et action de sécurité et de prévention de la délinquance
- Développement durable et environnement
- Ressources humaines
- Communication et techniques informatiques de communication

100 jours pour agir

Durant les trois premiers mois du mandat, la nouvelle équipe municipale a suivi un axe commun : AGIR. Le budget a été voté et les différents projets - sportifs, culturels, techniques - ont été structurés. L'objectif ? Effectuer au plus tôt les démarches administratives pour pouvoir boucler la viabilité financière et opérationnelle de ces dossiers avant la saison estivale. En menant ces projets de front, Macau passe désormais à l'action !



Vos élus à la Communauté de Communes de Médoc Estuaire



Chrystel Colmont-Digneau *Suppléant Pierre Cabany*
Christine Nadalie *Suppléant Eric Deliaune*
Corine Capitaine *Suppléant Carole Ollivier*
Anne Savin de Larclause *Suppléant Isabelle Lafeuillade*

Une communauté de communes, c'est quoi ?

Une communauté de communes regroupe plusieurs municipalités liées géographiquement. Classée établissement public de coopération intercommunale, elle dispose de son propre système fiscal et permet ainsi aux communes de fédérer des fonds en faveur d'un projet commun lié au développement économique et à l'aménagement de l'espace. Des compétences facultatives peuvent également être définies.

Quelques projets initiés par la Communauté de Communes de Médoc Estuaire : aménagement du port de Lamarque, gestion du tri et de la collecte des déchets, création du relais d'assistance maternelle, gestion des centres de loisirs, construction d'une crèche halte-garderie…

Le budget à la loupe



2 questions à... Pierre Cabany,

1er adjoint au Maire délégué à la gestion administrative et financière

Comment a été déterminé le budget 2008 ?

Le budget 2008 voté par la nouvelle municipalité est un budget de transition. Il tient compte des engagements de l'équipe précédente mais également de la volonté des nouveaux élus de lancer ou de relancer plusieurs projets promis pendant la campagne. De plus, l'augmentation de 2 % des taux d'impositions des trois taxes devrait nous permettre d'aborder les forts investissements des prochaines années tout en gardant une pression fiscale modérée.

Quels sont les principaux programmes d'investissements à venir ?

Nous allons mettre en place le City Stade, acheter le skate park, lancer la construction des vestiaires du foot, la réfection de la piste d'athlétisme, la couverture d'un terrain de tennis… Parallèlement nous relançons le programme de construction de l'école maternelle ainsi que l'aménagement du centre du bourg. Cependant, nous n'oublions pas les autres secteurs prévus sur le budget de cette année : voirie, réfection de la salle François Mitterrand, travaux sur la place publique…

Zoom sur...

le City Stade

Premier investissement du mandat 2008, le City Stade est la nouveauté de l'été à Macau. Situé à proximité de la salle omnisports, route de Bern, cet espace se veut pluridisciplinaire et convivial. Présentation du projet par Vincent Jaubert, Conseiller Municipal délégué au développement durable et à l'environnement.

"Le City Stade sera définitivement installé fin juillet. Il disposera d'un gazon synthétique et d'une armature en aluminium afin de lui garantir une certaine robustesse. Les Macaudais pourront y pratiquer du basket, du football, du handball, du volley, du badminton ou encore du tennis ballon. L'accès est libre et un règlement intérieur a été établi pour répartir équitablement l'occupation des lieux entre les particuliers, les associations et les écoles. Le City Stade offre aussi une aire de jeux protégée, destinée aux plus petits et équipée de bancs afin d'accueillir les parents."

Horaires d'ouverture

Du 1er juin au 30 septembre : 9h-22h

Du 1er octobre au 30 mai : 9h-19h



Une pression fiscale maîtrisée

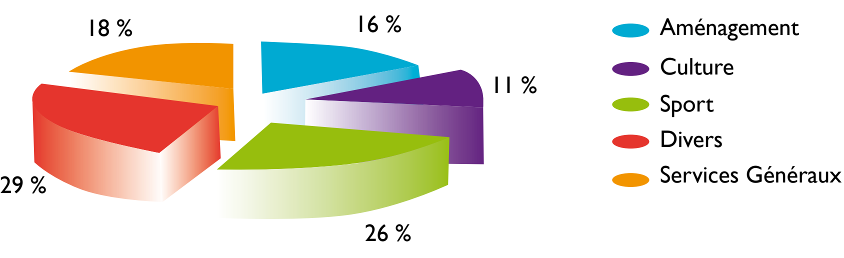
Afin d'équilibrer le budget municipal 2008, les taxes locales ont subi une légère hausse. L'augmentation du nombre de foyers à Macau permet cependant une hausse modérée des taux (environ 5 € par habitant).

Nature des taxes	Taux 2007	Taux 2008
Taxe d'habitation	12,39 %	12,64%
Taxe foncière (bâti)	14,45 %	14,74%
Taxe foncière (non bâti)	33,81 %	34,49%

Une réelle amélioration de l'aide aux associations

Pour cette année 2008, la municipalité prévoit d'attribuer 46 509 € aux associations locales, soit une augmentation de 2664 € par rapport à 2007. Le montant des aides s'étale de 100 à 10 500 € et touche tous les secteurs : sport, culture, social, association des parents d'élèves, des anciens combattants, des commerçants, des sapeurs pompiers.

Un programme d'investissement 2008 ambitieux



Le programme d'investissement 2008 s'élève à 2 199 076 €. Il concerne les placements liés à l'augmentation et à la valorisation du patrimoine et touche tous les domaines de la vie municipale : la culture, le sport (aménagement des vestiaires du foot, création d'une piste d'athlétisme, couverture des courts de tennis…), les services généraux (achat de terrains et d'équipements techniques), l'aménagement du bourg et notamment de la place Carnot, la famille et l'enseignement (mobilier scolaire et informatique, entretien du foyer rural). Enfin, une partie Divers concerne les remboursements et une réserve financière destinée aux imprévus.

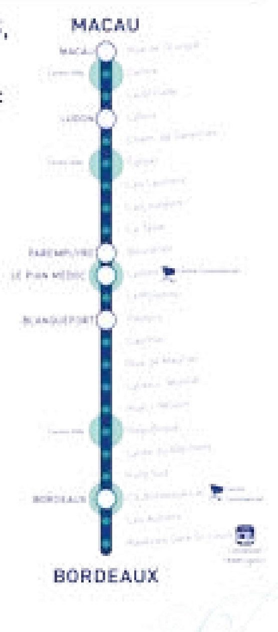
En parallèle, la section de fonctionnement comprend les frais liés à la gestion des services (salaire du personnel municipal, fournitures…) et aux dépenses à caractère financier. En 2008, elle est estimée à 1 899 000 €.

Sur la route du 706

• Depuis le 30 Juin 2008, les horaires, les itinéraires et les dessertes de la ligne 706, en direction de Bordeaux, ont changés.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.keolis-gironde.com





MACAU → BORDEAUX

[illegible]	07:20	09:20	13:10
[illegible]	07:28	09:28	13:18
[illegible]	07:34	09:34	13:24
[illegible]	07:51	09:51	13:41
[illegible]	08:07	10:07	13:57
[illegible]	08:15	10:15	14:05

BORDEAUX → MACAU

[illegible]	12:15	16:45	17:15	18:15
[illegible]	12:23	16:53	17:23	18:23
[illegible]	12:39	17:09	17:39	18:39
[illegible]	12:53	17:23	17:53	18:53
[illegible]	12:58	17:28	17:58	18:58
[illegible]	13:06	17:36	18:06	19:06

2ème Forum des Associations de Macau

• Fort du succès de sa première édition, le Forum des Associations aura lieu le **5 septembre prochain à partir de 17h.** Une trentaine d'associations seront invitées à présenter leurs activités à la salle omnisports de Macau. L'occasion de découvrir sur place la vie culturelle et sportive de Macau mais aussi de feuilleter le petit guide des associations distribué lors de l'événement.

Festival des Gueilles de Bondes

SCÈNES D'ÉTÉ EN GIRONDE 2008 – Conseil Général Gironde

• Dans le cadre du programme départemental des Scènes d'été en Gironde, les Gueilles de Bondes se dérouleront le **6 septembre** prochain, au port de Macau. Histoire de prolonger un peu les vacances avec ces spectacles de rues variés et originaux…

• **Zac et Nano, par la Compagnie Théâtre du Petit Rien - 20h30**

Zac et Nano, deux amis curieux et intrépides, partent à la découverte de la mer. Mais leur parcours leur réserve de nombreuses surprises et est prétexte à bien des réflexions… Un spectacle familial burlesque et poétique.



• **Mâchicoulis, par la Compagnie de la Lessiveuse - 21h45**

Un cabaret en pleine rue, en voilà de l'insolite ! Mâchicoulis vous entraîne dans une expérience décalée, entre l'aventure humaine, le cirque et la magie.

• **Madrugada, Samba Eléctrico - 23h**

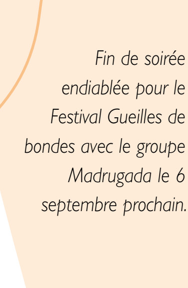
Sambas cariocas et compositions originales, rythmes doux ou tempos endiablés : Macau se met à l'heure brésilienne !



A vos cartables !

• Pour les petits et les plus grands, une seule date à retenir : **la rentrée scolaire est fixée au 2 septembre 2008.**

EVENEMENTS



Fin de soirée endiablée pour le Festival Gueilles de bondes avec le groupe Madrugada le 6 septembre prochain.



Pierre Soum

Sport, culture, événements : Pierre Soum, 82 ans, connaît Macau par cœur ! Impliqué dans le milieu associatif depuis l'âge de 12 ans, il continue de s'investir activement dans la vie locale. Rencontre avec un Macaudais passionné.



Depuis quand habitez-vous à Macau ?

Depuis toujours… Ma famille y est installée depuis quatre générations. Je suis né ici et j'ai travaillé comme charcutier pendant 38 ans dans le centre de Macau. Je suis aujourd'hui à la retraite mais, de par mon ancien métier de commerçant et mes engagements associatifs, j'ai gardé de nombreux contacts avec les habitants et je suis très bien entouré.

Quels liens entretenez-vous avec la commune ?

Macau, c'est la ville de ma vie. Je ne me vois pas vivre ailleurs. Alors bien sûr, les temps changent et la commune s'adapte aux modes de vie actuels, aux nouveaux habitants… Je mets un point d'honneur à assister aux grands événements de la vie locale. Mon plus beau souvenir ? Le grand carnaval municipal.

Quelles sont vos activités principales ?

Je profite… J'ai animé l'harmonie municipale pendant 30 ans : j'y joue toujours du baryton et j'ai même une banda à mon nom (La Band'à Pierrot) ! Je suis un féru de musique et de théâtre, j'assiste à des spectacles un peu partout dans la région. Je me rends également souvent à l'hippodrome… Je bouge beaucoup mais je ne peux pas faire autrement : une passion, ça se vit ! C'est dans le sang !



Magazine d'informations municipales de Macau -N°1 - 1, place de la République 33460 MACAU
Tél. : 05 57 88 42 11 - Fax : 05 57 88 07 55 - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30 (le vendredi à 9h) - mairie.macau@wanadoo.fr
Directrice de la publication : Chrystel Colmont-Digneau - ©Photos : Mairie, SEPPA
Conception et rédaction : SEPPA communication 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

En projets

Macau fait peau neuve

Réactualisée en juin 2008, la convention d'aménagement du bourg a été validée lors du dernier Conseil Municipal le 1er juillet 2008. Ce projet de réaménagement a été élaboré sur une durée de quatre ans. Structuré et désormais clairement défini, il fera cependant l'objet de plusieurs réunions publiques de concertations. Ces séances seront également l'occasion pour la commune de mettre en place les conseils de quartiers… Rendez-vous donc cet automne !

Chantier des écoles : c'est parti !

En mai 2008, le Conseil Municipal a voté la construction de l'école maternelle ainsi que la restructuration du restaurant scolaire et de l'école primaire. Un nouveau pas a été fait dans l'avancée de ces projets avec la validation de la convention d'aménagement des écoles le 1er juillet dernier. Une convention très utile puisqu'elle permet à la commune de formuler des demandes de subventions auprès du Conseil Général de la Gironde pour ce gros projet visant à la qualité de l'accueil des petits Macaudais à l'école.



Une charte pour l'environnement

Sensible à la protection de l'environnement, la ville de Macau rédige actuellement une charte environnementale. Finalisée d'ici fin 2008, elle constituera un outil de référence en matière de développement durable local. A titre d'exemple, certains dispositifs ont déjà été mis en place. C'est le cas du City Stade qui, par souci d'économie d'énergie, ne bénéficie pas d'éclairage public ou encore de la couverture des terrains de tennis, en toile 100% recyclable. Cet investissement écologique, économique mais aussi social concerne tous les acteurs municipaux. Ecoles, services administratifs et techniques : Macau voit la vie en vert !